



(octobre 2014)

## Syndicat du Logement et de la Consommation

*Confédération Syndicale des Familles*

[www.sl.c.asso.fr](http://www.sl.c.asso.fr)

### **Halte aux charges d'ascenseurs indûment facturées !**

Depuis plusieurs années,  
Paris Habitat récupère auprès des locataires  
une partie des dépenses relatives au dispositif de  
télésurveillance d'ascenseurs,

soit plus d'un million d'euros chaque année.

**Malgré notre demande de cesser cette pratique  
et de rembourser les locataires,  
Paris Habitat continue à facturer les locataires !**

**Cette situation n'est pas acceptable.**

**Le SLC-CSF a donc décidé d'agir en justice  
afin d'obtenir, au bénéfice des locataires concernés,  
le remboursement  
des charges indûment perçues.**

Le SLC-CSF s'engage donc dans une action à long terme  
pour la défense et le respect des droits  
des locataires de Paris Habitat.

**Locataires,  
pour une meilleure maîtrise de votre quittance  
soutenez l'action du SLC-CSF.**





## Les charges de la Régie explosent !

Lors des contrôles des charges locatives qu'il effectue avec ses associations de locataires affiliées, le SLC-CSF a constaté que les charges de la Régie de l'Office récupérées auprès des locataires pour les menus travaux ne cessent d'augmenter.

Ainsi entre 2006 et 2012  
**les sommes récupérées sont passées  
de 11 000 € à 1 400 000 € par an !**

Parallèlement le taux horaire de la main d'œuvre de la Régie a augmenté de 20 %.

**Le SLC-CSF a donc exigé  
que toutes les factures de la Régie justifient  
des dépenses récupérables puissent être contrôlées  
comme pour les autres postes de charges.**

Paris Habitat prétexte  
du grand nombre de pièces justificatives à présenter et de leur complexité  
pour ne pas répondre positivement.

**Le SLC-CSF considère que la transparence s'impose  
d'autant plus qu'il s'agit d'une structure interne à Paris Habitat.**

**Locataires, avec le SLC-CSF  
exigez la transparence sur vos charges locatives**